

TON BAD A SPAY MIN CLUB



Club affilié à la fédération française de badminton
Club labellisé école française de badminton: 3 étoiles

Mr Gillet Cyrille 06 13 14 60 22

Mr Juigné Mathieu 06 86 83 00 99

TROPHEE INTER-REGIONAL JEUNES N°2 SPAY 10 ET 11 DECEMBRE 2016

- **Lieu de la compétition :**

Complexe sportif Fernand Tavano rue du 19 Mars 1962 72700 Spay

Possibilité de restauration au gymnase. Repas sur réservation le samedi soir, voir annexes.

- **Catégories**

Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets

- **Juges :**

Les JA seront Mr Delorme yves et Mr Gillet cyrille

- **Qui peut participer ?**

- ✓ Les joueurs sont autorisés à jouer dans une catégorie d'âge supérieur.
- ✓ Les poussins, les benjamins classés, les minimes et cadets classés au moins D9 dans chaque discipline dans laquelle il est inscrit.

- **Inscriptions avant le 25/11/2016**

Les inscriptions sont à faire en ligne en priorité sur : <http://www.badnet.org>

Les inscriptions seront validées dès réception du document généré accompagné du règlement :
- chèque libellé à l'ordre du TBSMC
- virement sur le compte du club. (cf Annexe) (pas d'envoi courrier)

Gillet Cyrille tel 06 13 14 60 22 (inscription en ligne)

Adresse courrier : Mathieu JUIGNE, 9 rue d'Allonnes, 72700 SPAY

- **Volants officiels**

Le volant en plume officiel est rsl grade 1. Des tubes seront en vente sur place. Les volants sont à la charge des joueurs chacun pour moitié lors des matchs.

- **Hébergements, parking**

Les hôtels les plus proches sont :

Brit Hôtel Le Cottage bd Pierre Lefaucheur la Gémerie, 72230 ARNAGE tel **02 43 21 25 25**

Hôtel Formule 1 ZI Sud Plan d'eau de la Gémerie, 72230 ARNAGE tel **08 91 70 52 70**

B&B ZAC de la Rivière 9 r Ernest Sylvain Bollée, 72230 ARNAGE tel **08 92 78 80 52**

Hôtel Inn Design 2 r Ernest Sylvain Bollée, 72230 ARNAGE tel **02 43 83 52 70**

- **Frais d'inscription :**

- ✓ **Un tableau = 11 €**
- ✓ **Deux tableaux = 16 €**
- ✓ **Trois tableaux = 19 €**

Les trois tableaux sont ouverts dans chaque catégorie d'âge et de sexe.

- **Tirage au sort et convocations**

Le tirage au sort aura lieu le 3 Décembre

Les convocations seront exclusivement disponible sur notre site internet

www.spay-badminton.fr et sur www.badnet.org

- **Horaires**

- ✓ Le samedi de 9H accueil des joueurs
10H début des rencontres
20H fin des rencontres
- ✓ Le dimanche de 8H30 début des rencontres à 16H remise de récompenses incluses.

• Règlement particulier de la compétition

Art.1 : Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et plus précisément selon celles des Trophées Interrégionaux Jeunes.

Art.2 : Tout participant doit être en règle avec sa fédération et en possession de sa licence.

Art.3 : En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux, les droits d'engagement resteront acquis au comité organisateur.

Art.4 : Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du Juge Arbitre, sous peine d'être disqualifié.

Art.5 : Les joueurs ont strictement trois minutes dites « d'échauffement » entre l'appel de leur match et le début de celui-ci (test des volants compris). Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après le troisième appel du match pourra être disqualifié par le Juge Arbitre et ce à tous les niveaux de la compétition. Le temps minimum entre deux matchs est de 20 min. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.

Art.6 : Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée.

Art.7 : Chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Ce matériel ainsi que les effets vestimentaires devront se trouver dans les paniers mis à la disposition des joueurs au bord des terrains.

Art.8 : Seuls les joueurs et les coachs seront autorisés à accéder aux terrains, ainsi que les personnes habilitées (arbitres, scoreurs, organisateurs, ...).

Art.9 : Les volants sont à la charge des joueurs.

Art.10 : La compétition se déroulera en auto arbitrage, avec présence éventuelle d'un scoreur. Seuls les joueurs seront alors maîtres de l'évolution du score. En cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre ou à un des arbitres présents qui tranchera. Après chaque rencontre, la feuille de match devra être vérifiée et signée par les deux joueurs. Les finales seront arbitrées.

Art.11 : Seul le représentant adulte d'un club ou d'une délégation est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Art.12 : Les décisions du Juge Arbitre et du Juge Arbitre Adjoint désignés par le comité d'organisation et agréés par la fédération sont sans appel.

Art.13 : Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition, après accord du Juge Arbitre.

Art.14 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par des clubs lors de l'inscription (délais non respecté inclus). De même, il décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents, incidents.

Art.15 : Les participants au tournoi ainsi que leurs accompagnateurs s'engagent à respecter scrupuleusement le présent règlement particulier.

Le comité d'organisation.

